

Communiqué de presse, 27 mars 2018

Engins volants télécommandés

Drones civils – Enjeux et perspectives

Lorsque la Fondation TA-SWISS a lancé un appel d'offres début 2016 pour une nouvelle étude sur la technologie des drones, l'une des questions centrales était encore de savoir si l'utilisation civile des drones allait réellement prévaloir. Cette question n'est plus d'actualité aujourd'hui : les drones civils se sont solidement établis en tant qu'aides volantes dans l'agriculture, la construction, les missions humanitaires ou les secours en cas de catastrophe. Et bien sûr en tant qu'engins de loisirs bourdonnants qui donnent à chacun une vue d'oiseau sur le monde. En Suisse, environ 22'000 drones sont vendus chaque année et plus de 100'000 drones sont déjà en activité dans le ciel. Leur popularité est telle que l'Office fédéral de l'aviation civile est actuellement submergé par des demandes de renseignement.

Une réponse affirmative claire à cette première question soulève de nombreuses autres questions, notamment l'intégration de ces drones dans un espace aérien déjà très fréquenté, les questions de sécurité, du respect de la légalité et de l'égalité en droit, de protection de la vie privée et de l'environnement. Les drones civils peuvent être à la fois des alliés dans de nombreux secteurs mais également des auteurs de troubles. Le fait qu'ils permettent d'accéder visuellement à des endroits cachés par exemple ouvre des perspectives dans de nombreux domaines d'application. Mais cela fait aussi d'eux des espions qui peuvent envahir la vie privée de tiers sans autorisation. L'étude TA-SWISS présente les opportunités et les risques de la technologie des drones, analyse le cadre réglementaire et montre le potentiel d'un développement stratégique pour la recherche et l'industrie suisses, qui se positionne très fortement dans ce domaine à l'heure actuelle.

Les principales recommandations de l'étude de TA-SWISS :

- ✓ Etablissement d'un cadre réglementaire transparent pour les drones. En particulier, les bases juridiques pour apprécier la sécurité technique des drones civils doivent être adaptées pour garantir la légalité et l'égalité devant la loi.
- ✓ Encouragement de la recherche et des discussions avec les parties prenantes afin de contribuer à la création d'un système de gestion du trafic aérien pour les aéronefs sans équipage (U-Space).
- ✓ Ajustements réglementaires ciblés dans le but d'améliorer le caractère exécutoire des lois en vigueur. Ce point concerne l'introduction d'une obligation réglementaire et de l'identification électronique y afférente, l'établissement de directives sur la formation des pilotes de drones (en particulier, des pilotes professionnels) et les obligations d'information des constructeurs ou revendeurs/importateurs.

- ✓ Contribution active de la Suisse à l'élaboration de la réglementation internationale sur les drones, sans se limiter à reprendre systématiquement les directives européennes, mais en utilisant les marges de manœuvre disponibles afin d'exploiter au mieux le potentiel économique de la technologie des drones.
- ✓ Etablissement d'un site de test national à des fins de recherche soutenu par la Confédération et le secteur industriel.

L'étude «Zivile Drohnen, Herausforderungen und Perspektiven» a été menée à bien par une équipe de projet interdisciplinaire dirigée par le Prof. Michel Guillaume, Centre d'aviation (Zentrum für Aviatik), Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW).

Etude

Zivile Drohnen – Herausforderungen und Perspektiven. Markus Christen, Michel Guillaume, Maximilian Jablonowski, Peter Lenhart et Kurt Moll. TA-SWISS, Fondation pour l'évaluation des choix technologiques (éditeur), vdf Hochschulverlag an der ETH Zürich, 2018.

Disponible en librairie (ISBN 978-3-7281-3893-4) ainsi qu'en eBook (à télécharger gratuitement) à l'adresse: www.vdf.ethz.ch

Synthèse de l'étude :

Engins volants télécommandés.

TA-SWISS (éd.), Berne 2018. Les principaux résultats et recommandations en bref.

Synthèse et informations sur l'étude à l'adresse:

<https://www.ta-swiss.ch/projekte-und-publikationen/informationsgesellschaft/zivile-drohnen/>

Contact

Christine D'Anna-Huber, Communication TA-SWISS, 031 310 99 65,
christine.danna@ta-swiss.ch

TA-SWISS, Fondation pour l'évaluation des choix technologiques

La technologie fait bouger le monde – nous en examinons les conséquences

La technologie est une force motrice – nous en examinons les conséquences. Souvent susceptibles d'avoir une influence décisive sur la qualité de vie des gens, les nouvelles technologies peuvent en même temps comporter des risques nouveaux qu'il est parfois difficile de percevoir d'emblée. L'évaluation des choix technologiques (Technology Assessment) explore les «perspectives potentielles de nouvelles technologies» sur la base des connaissances actuelles. Evaluer les choix technologiques permet de les analyser, de déclencher la réflexion sur leurs conséquences potentielles et de contribuer à des débats transparents sur le rapport que la société entretient avec les nouvelles technologies et sur les décisions politiques qui en découlent.

Mandaté par le parlement, TA-SWISS s'intéresse aux avantages et aux risques potentiels des nouvelles technologies qui se développent dans les domaines «biotechnologie et médecine», «société de l'information», «nanotechnologies» et «mobilité / énergie / climat». Les études du Centre d'évaluation des choix technologiques se doivent de fournir des informations aussi factuelles, indépendantes et étayées que possible sur les avantages et les risques potentiels des nouvelles technologies. Elles sont donc menées de concert avec des groupes d'experts interdisciplinaires. TA-SWISS s'attache en outre à favoriser l'échange d'informations et d'opinions entre les spécialistes des mondes scientifiques, économique, politique et la population par des méthodes dites participatives. La fondation TA-SWISS est un centre de compétence rattaché aux Académies s

La Fondation TA-SWISS est membre des Académies suisses des Sciences. Son mandat est inscrit dans la Loi sur la recherche.